

à l'ouverture de la Convention des Institutrices, l'éminent orateur a célébré la grande liberté laissée aux différentes confessions religieuses de régir les écoles suivant leurs croyances. « Concéder à l'Etat le monopole de l'enseignement serait, a-t-il dit, porter atteinte au droit du père de famille sur son enfant. » S'adressant directement aux institutrices, il leur disait :

« Il est de votre devoir de surveiller les enfants comme le ferait une mère, de façonner leur caractère, de leur inspirer l'esprit de travail et enfin de compléter leur éducation domestique en leur donnant l'exemple des bonnes manières. Et, comme la religion doit être la base de l'éducation, vous devrez leur apprendre à l'aimer et à la pratiquer. »

Puis, parlant de la lutte engagée pour soustraire l'enfant à l'influence de la famille, il ajoutait :

« Les sociétés secrètes s'agitent et demandent que l'enseignement soit purement naturel et que les écoles soient dirigées dans le sens des opinions des gouvernements de l'époque. En un mot, on veut, pour me servir de l'expression reçue, laïciser la morale, l'éducation, la science, même les hôpitaux, c'est-à-dire chasser Dieu de la société.

« En effet un chef de la Commune disait : « Laïciser, c'est biffer Dieu ».

« Un autre libre penseur, Paul Bert, disait aussi : « La laïcité de l'enseignement consiste à exclure l'Eglise ».

M. P.-B. de Labruère a tenu à proclamer la nécessité dans les écoles de l'enseignement chrétien en opposition à la neutralité scolaire, qui n'est au fond que la contre-partie du christianisme et l'ennemi reconnu de l'école catholique.

Aucune allusion directe et discourtoise à la politique du gouvernement français, mais indirectement quel blâme énergique et quelle démonstration du véritable but poursuivi par les sectaires, qui sont aujourd'hui nos maîtres !

Et lorsqu'il rappelait que, sous le roi protestant Edouard VII, les catholiques avaient au Canada une liberté dont ils ne jouissent plus en France, l'orateur canadien ne prononçait-il pas encore la condamnation de la politique de M. Combes ?

ERNEST BAUDOUIN.

RÉD. — Nous félicitons M. le Surintendant de l'Instruction publique des éloges bien mérités qu'il reçoit ici pour son discours si chrétien et si noble de la Convention des Institutrices. Nous nous attendions bien, d'ailleurs, à voir les catholiques de

M.
nous
(1)
seurs